

École publique Montaud
2 place Vittone
42 000 Saint-Étienne
04 77 32 13 37
ce.0421990k@ac-lyon.fr

Compte-rendu Conseil d'école du
Mardi 25 juin 2024

Excusés : Mme Rivier (IDEN), Mme Experton, M. Penelle, Mme Derory, M. Rancon

1/ Année 2023/2024

Effectifs : 199 élèves.

Les effectifs, année après année ont une tendance à la hausse.

Mouvement des élèves : depuis le mois d'octobre, il y a eu 9 radiations et 27 admissions.

L'école **redemande à nouveau** à ce qu'il y ait une prise en compte de ces élèves dans le budget des commandes. **Cette année la fluctuation représente une classe entière.**

2/ Année 2024/2025

a/ Effectif prévisionnel : 200 élèves répartis ainsi :

2 cp à 15 et 1 cp à 14 voire 3 CP à 15

3 ce1 à 13

2 ce2 à 23

3 cm1/cm2 à 24 élèves avec des cm1 et cm2 en même quotité

Suivant les évolutions des effectifs d'ici la fin de l'année, il se peut qu'il y ait un glissement de dernière minute au niveau des CP et des CE1.

b/ Enseignants :

L'équipe enseignante ne change pas.

Mme Picard souhaite rester sur l'école. Elle est dans l'attente.

Il y aura le retour de Mme Troeung en ce1.

Mme Montélimard a demandé à rester sur le poste de remplacement lié à l'école.

3/ Bilan dotation AESH en 2023/2024

a/ Les élèves notifiés

L'école a 6 élèves notifiés.

4 élèves ont 24 heures individualisées.

Un élève 18h et un autre 12h.

Soit un total de présence d'AESH de 126h.

Un élève ne vient que 9h et un autre 18h libérant ainsi des heures 27 h d'AESH.

b/ Les AESH

Au niveau des AESH, l'école a 6 AESH dont 3 à mi-temps pour un total de 108h de présence. L'école a presque autant d'heures de présence d'AESH que de demande de présence.

Mais : les mi-temps ne se complètent pas. Mme Djebbar est parfois absente suite à sa fonction syndicale. Le jeudi matin, il n'y a que 3 AESH. Les AESH ont eu des temps de formations non remplacés. Enfin, il y a eu beaucoup d'arrêts maladie.

Ce qui veut dire que les élèves notifiés n'ont pas eu tout leur . On peut compter sur environ entre 1/5 et 1/4 de temps de manque de temps. Certains élèves n'ont presque pas eu leur temps d'aesh.

Les mi-temps ne se complétant pas, il y a eu beaucoup de rotation des AESH sur les élèves, ce qui n'est pas favorable pour l'aide à donner.

Les parents d'élèves vont faire remonter le problème à la FCPE, et prévenir l'inspection académique.

c/ Accueil enfants porteurs de handicap

Courrier de M. Rivet à la mairie sur les enfants porteurs de handicap du 9 Avril. Courrier qui a pour but d'attirer l'attention de la mairie sur ces élèves qui n'étaient pas présents auparavant dans les écoles.

A l'école Montaud, ce sont surtout des élèves à trouble autistique avec (entre autres) 2 élèves qui relèvent d'IME. Ces élèves ont besoin de bâtiments prévus pour leur accueil, de matériel spécifique et de personnel qualifié.

Cette situation est assez nouvelle et les écoles ne sont pas pleinement adaptées pour eux.

Dans le contexte école, il faut que ces enfants aient un sas, afin qu'ils puissent se retrouver seuls dans un espace contenant et du budget. En IME il y a du matériel et beaucoup plus de personnel qualifié encadrant.

L'école a fait une demande pour utiliser la cantine, **mais cela ne peut être que provisoire**. La mairie doit prendre en considération ces enfants.

Il n'est pas normal que les enseignants prennent dans leurs affaires personnelles et budget personnel pour essayer d'accueillir convenablement ces enfants et essayer améliorer leur quotidien.

d/ Subventions mairie

Subventions :

200€ de complément de subvention supplémentaire suite au dernier conseil d'école.

269€ de subvention pour l'achat de livres

339€ pour sortie scolaire des CP au Monastier

184 euros pour du matériel de sport.

M. Rivet remercie la mairie pour ces subventions.

e/ Retour sur la réunion avec la Mairie.

- Courrier de Mme Blassy de ce jour : l'aménagement de l'école tel qu'il est n'est pas satisfaisant. Des prospections aux alentours sont faites pour voir ce qu'il serait possible de faire. Aucun projet à moyen terme. L'idée aurait été de déplacer la cantine pour pouvoir mettre des classes à la place. Mais ça se fera à une échéance de temps non définie.

L'équipe enseignante, le DDEN, M. Blanc et les parents d'élèves font remarquer que ça fait longtemps que cette perspective a été évoquée.

Ils répètent encore et toujours qu'**il n'est pas possible de laisser une école dans cet état, de laisser les classes en sous sol de manière pérenne sans que cela inquiète, de laisser l'équipe sans « salle des maîtres » (salle de réunion et pour déjeuner).**

L'équipe demande sur quels critères se base la mairie pour choisir quels travaux sont faits dans telle ou telle école. Mme Cinieri explique qu'elle est solidaire des décisions ou paroles dites par ses collègues, mais qu'il y a des diagnostics et des choix qui sont faits et qu'effectivement il y a des heureux et des déçus. Les enseignants soulignent qu'il faudrait que l'on ait des réponses sur ces questions.

L'Epase sera contactée pour voir s'il y a en effet des locaux. L'ensemble du conseil d'école rappelle que cette demande date de plusieurs années (2019) et s'étonne qu'aucune démarche n'ait encore été faite en ce sens.

- Nouveau portail : un grand portail (4m d'ouverture) côté place, avec rampe dans la cour est à l'ordre du jour et sera réalisé. Les représentants du conseil d'école se félicitent de cette avancée.

- Suppression du passage arrivant du boulevard (mise en place d'un sens interdit provisoire, d'expérimentation). Retours plutôt positifs de la part des représentants de parents d'élèves.

- Le panneau signalant l'école n'est toujours pas posé.

- Suggestion des parents :

enlever ou décaler les poubelles pour étendre l'espace non-minéralisé.

aménagement de la rue Jules Ledin pour sécuriser le passage des enfants et familles (réduire les stationnements, ...).

circulation sur une seule voie sur le boulevard (créer du stationnement et ne laisser qu'une voie de circulation dans chaque sens).

- Curage des WC effectué le 5 juin (à nouveau bouchés le 25 juin) et nettoyage des carrelages cet été.

Aucun programme de grande ampleur n'est envisagé.

Globalement, les parents demandent un minimum d'investissement dans l'école, de la part de la mairie. Tant au niveau communication que réfection.

- Les représentants des parents et les enseignants souhaitent avoir connaissance des avancées sur les principaux sujets (relocalisation des salles de classe, sécurisation aux abords de l'école, assainissement des toilettes...) au fur et à mesure de leur traitement et pas la veille ou le jour d'un conseil de classe.

- Concernant le portail et la signalisation de l'école, les parents espèrent que cela soit fait pour la rentrée scolaire ou à défaut savoir dès la rentrée quand cela sera fait.

Temps méridiens Amicale Chapelon :

Difficile de mettre en place des activités sur le temps méridien avec l'amicale laïque Chapelon, car site trop loin de l'école (donc refus de faire dans leurs locaux). A voir si l'équipe peut venir en tant que vacataires sur l'école. Dans quels locaux : classes ?

5/ Bilan de l'année (effectifs, projets, ...)

- Il est demandé aux associations de parents si la nouvelle façon d'effectuer la sortie des classes a changé quelque chose. Les parents présents n'ont rien trouvé de changé car ils ne font pas les sorties ou restent loin.

CP :

- Temps d'autrefois : exposition à destination des classes de l'école ; école-musée au Monastier-sur-Gazeille (vivre une journée d'école comme autrefois)

CE1 :

- Activité jardin Volpette : rencontre avec les jardiniers
- Sortie à l'écopole avec observation des oiseaux migrants
- 3ème sortie au Château de la Perrotière
- Cycle rugby avec une rencontre tournoi à l'Etivallière
- Spectacle au FIL : danses africaines et restitution du travail fait en danse par d'autres écoles

CE2 :

- La Rotonde : le magnétisme
- Séances d'EPS avec les BPJEPS
- Cycle randonnée
- Handisport : avec la ville de Saint-Etienne
- Explora : défi vitesse
- Musée d'Art et d'Industrie : les engrenages
- Les gestes qui sauvent avec un intervenant de la ville
- Le Fil : les nouvelles lutheries
- Balade mathématique avec la conseillère pédagogique

CM1-CM2 Mme Picard et Mme Experton :

- Séances d'EPS avec les BPJEPS
- Randonnées en centre-ville
- Archéologie
- Artistes au FIL
- Hollywood
- Archives départementales (femmes et efforts de guerre)

Au niveau école : 100ème jour d'école, la grande lessive.

6/ An prochain : Livret d'accueil et dispositif médiation

- Livret d'accueil renouvelé
- Dispositif médiation : avec l'EMAS, mise en place d'un protocole de retour au calme dans le cas où un élève ne soit pas en capacité d'être dans les apprentissages.
- L'an prochain, abandon de la plateforme ENT Klassly : toutes les familles ne sont pas connectées et doublon avec mots en papier.

Malgré cela, des familles ne sont pas au courant de l'actualité de l'école.

Les élèves auront à la rentrée un cahier de liaison.

7/ Bilan et projets de l'association des parents d'élèves

1000 euros donnés par l'association de parents : projet de cohésion envisagé par l'équipe enseignante en début d'année : aller à Saint Genest Malifaux.

8/ Questions diverses

- Cantine : quand il y a un problème, les courriers ou appels arrivent 3 semaines après. C'est un temps jugé trop long par les parents. Et a priori, il y aurait eu envoi de plusieurs courriers pour un même évènement.

Les courriers ou appels sont jugés hors contexte (les circonstances exactes ne sont pas données) et menaçants par des parents.

Quel fonctionnement pourrait être mis en place pour pallier ce problème ? Un délais plus court ? Plus de précisions ?

La cour est à nouveau mise au centre des discussions : manque d'aménagement pour que les élèves puissent s'installer et vivre, faire redescendre la pression, pour que les adultes aient un point pour mieux surveiller les élèves dans la cour.

Le problème de formation du personnel de cantine est évoqué par les parents.

Demande des parents pour qu'il y ait un représentant de la cantine au conseil d'école pour qu'il puisse présenter le temps méridien.

- Cantine : problème de matériel (cuillères, etc.). Certains n'auraient pas de desserts à cause de cela.

